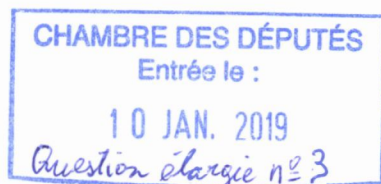




Monsieur Fernand Etgen
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg



Luxembourg, le 10 janvier 2018

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 85 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaite poser une question élargie à Monsieur le Ministre de la Mobilité et des Travaux publics au sujet de la gratuité des transports publics prévue pour 2020.

Selon l'accord de coalition « *la gratuité des transports publics sera introduite sur le territoire du Grand-Duché durant le premier trimestre 2020, en parallèle avec une réforme des frais de déplacement forfaitaires, déductibles des impôts* ». C'est l'objectif ambitieux que s'est donné le nouveau gouvernement qui présente cette mesure comme sociale et non écologique.

Les deux syndicats des transports Syprolux et FNCTTEL s'opposent à cette gratuité. Ils ont exprimé leur inquiétude face à une réduction potentielle des effectifs et craignent des conséquences négatives pour les clients au niveau de la sécurité et de la qualité des services.

J'aimerais dès lors aborder les points susmentionnés dans le cadre de cette question élargie.

Je vous prie de bien vouloir croire, Monsieur le Président, à l'expression de ma très haute considération.

Marco Schank
Député



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Christian Alff
Service des séances plénières et
secrétariat général
Tél : 466.966.223
Fax : 466.966.210
e-mail : calff@chd.lu

Monsieur Marc Hansen
Ministre aux Relations avec le Parlement
Luxembourg

Luxembourg, le 10 janvier 2019

**Objet : Question élargie n° 3 du 10.01.2019 de Monsieur le Député Marco Schank - Gratuité
des transports publics prévue pour 2020**

Monsieur le Ministre,

Conformément à l'article 85 du Règlement de la Chambre, j'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint une question élargie adressée à Monsieur le Ministre de la Mobilité et des Travaux publics.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Fernand Etgen
Président de la Chambre des Députés